



République Française  
Département de la Mayenne  
Communauté de communes des Coëvrans  
CHATRES LA FORET – 53600 EVRON

DEL N° 2024 147

Objet : Rapport d'orientation budgétaire 2025 /  
Débat d'orientation budgétaire 2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2024

Le vingt-six novembre deux mil vingt-quatre, à 20 H, les membres du conseil communautaire, légalement convoqués le 20 novembre 2024, conformément aux articles L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, se sont réunis à la salle du Trait d'Union à EVRON, sous la présidence de Monsieur Joël BALANDRAUD.

**PRESENTS** : François LEROUX (ASSE LE BERENGER), Hugues GRIMAUULT, Béatrice LE GOFF (BAIS), Patrick COUSIN (BLANDOUET-SAINT JEAN), Claude GARNIER (BRÉE), Régine PERRIER déléguée suppléante remplaçant Gaël GRINGOIRE (CHAMPGENETEUX), Chantal ANGELIAUME, Joël BALANDRAUD, Marie-Thérèse BRETON, Adélaïde DEJARDIN, Isabelle DUTERTRE, Alain FORTIN, Pascal FOUCAULT, Vincent FOURNIER, Claude LANGEVIN, Sophie LECHAT-GATEL, Jean-Philippe MEIGNAN, Fabrice METAIRIE, Maurice SUHARD, (EVROU), Gérard PAPILLON (GESNES), Bertrand CHESNAY (HAMBERS), Alain SUARD (IZE), Geneviève PENGLOU, Benoît QUINTARD, Jean-Noël RAVÉ, Janick RIVALAN (MONTSURS), Bernard MOULLÉ (SAINT-GEMMES-LE-ROBERT), Laurette BOUCLY, Michel GALVANE (SAINT-SUZANNE-ET-CHAMMES), Arlette LEUTELIER (SAINT-GEORGES-LE-FLÉCHARD), Philippe DUYTSCHÉ (SAINT-GEORGES-SUR-ERVE), Elisabeth WERNERT déléguée suppléante remplaçant Christine GESBERT (SAINT-LEGER-EN-CHARNIE), Christian LE BLANC (SAINT-PIERRE-SUR-ERVE), Bernard MORICE (THORIGNE-EN-CHARNIE), Joëlle BLANCHARD (TORCE-VIVIERS-EN-CHARNIE), Hervé RONDEAU (TRANS), Julie DUCOIN, Régis LEFEUVRE (arrivés à 20h55 ; VAIGES), Patrick MANJOIN, Xavier SEIGNEURET (VIMARTIN-SUR-ORTHE), Dominique RICHARD (VOUTRE).

**DÉLEGUÉS TITULAIRES ABSENTS EXCUSÉS** : Gaël GRINGOIRE (CHAMPGENETEUX), Marie-Claire MOISY, Blandine VERDIER (EVROU), Bernard GERAULT (LA BAZOUGE-DES-ALLEUX), Guillaume AMIARD, Evelyne DUPONT (MONTSURS), Christine GESBERT (SAINT-LEGER-EN-CHARNIE), Jacqueline LEPAGE (SAULGES).

**DÉLEGUÉS TITULAIRES ABSENTS** : Pierre LECOURT, Nathalie ROUSSEAU NICOLAS-GUIZON (EVROU), Pascal RIBOT (LA CHAPELLE-RAINSOUIN), Fabrice SIROT (LIVET EN CHARNIE), Robert GESLOT (MEZANGERS), Daniel CLIMENT (NEAU), Jacques DANEAU (SAINT-THOMAS-DE-COURCERIER), Roland BEUNAICHE (VIMARTIN-SUR-ORTHE).

**ASSISTAIENT EGALEMENT** : Etienne GAUFFRE, directeur général des services, Thierry RITOUET, directeur général adjoint des infrastructures, Evelyne VÉGÉE, directrice générale adjointe des ressources, Cécile SAMPATH, directrice générale adjointe de la cohésion sociale (jusqu'à 21h), Marie-Claude PICHOT, directrice du service finances et commande publique et Emilie LAMBERT, responsable du service administration générale.

Secrétaire de séance : Xavier SEIGNEURET (VIMARTIN-SUR-ORTHE).

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 55

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres qui assistaient à la séance : 41

Pouvoirs : Marie-Claire MOISY donne pouvoir à Sophie LECHAT-GATEL  
Blandine VERDIER donne pouvoir à Maurice SUHARD  
Guillaume AMIARD donne pouvoir à Geneviève PENGLOU  
Jacqueline LEPAGE donne pouvoir à Arlette LEUTELIER

## **Objet : Rapport d'orientation budgétaire 2025 / Débat d'orientation budgétaire 2025**

Le conseil communautaire,

VU la loi d'orientation n° 92-125 en date du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) précisant et étoffant les dispositions relatives au DOB,

VU le Code général de collectivités territoriales, article L.5211-36, L.2312-1, instituant la tenue, dans les communes de 3 500 habitants et plus, d'un débat au conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci dans les conditions fixées par le règlement intérieur, applicable aux communautés de communes,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission « performance publique » en date du 31 octobre 2024,

CONSIDERANT l'avis favorable du bureau communautaire en date du 12 novembre 2024,

CONSIDERANT les débats qui ont eu lieu en séance,

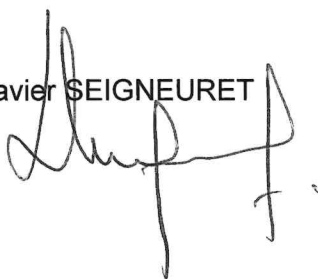
Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont :

Votants : 45  
Abstention : 0  
Contre : 0  
Pour : 45

⇒ **CONSTATE** que le débat sur les orientations générales du budget de la Communauté de communes s'est déroulé au cours de la présente séance conformément aux dispositions de l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales ;

⇒ **PREND** acte des orientations qui se sont dégagées pour l'exercice 2025 et suivants.

Le secrétaire de séance,

Xavier SEIGNEURET  




Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

Joël BALANDRAUD  
